

**Taux de rendement 2024 des fonds en euros dans les contrats d'Altaprofits, assurés par Suravenir**

**Altaprofits, Courtier et Conseil en gestion de patrimoine sur Internet**, dévoile les taux de rendement des fonds en euros dans ses contrats 100 % en ligne, **Digital Vie Prime (contrat d'assurance vie)\*** et **Digital Capi Prime (contrat de capitalisation)\*\***, assurés par **Suravenir**. **En 2024, nets de frais annuels de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux**, pour les fonds en euros :

**Suravenir Rendement 2**  
**2,20 % net\*\*\* en gestion libre**  
(2,20 % net\*\*\* en 2023)

**2,50 % net\*\*\* en gestion pilotée**  
(2,50 % net\*\*\* en 2023)

**Suravenir Opportunités 2**  
**2,50 % net\*\*\*\***  
(2,50 % net\*\*\*\* en 2023)

*Les fonds en euros Suravenir Opportunités 2 et Suravenir Rendement 2 comportent une garantie en capital brute de frais annuels de gestion, respectivement, à hauteur de 97 % par an (3 % de frais annuels de gestion maximum) et à hauteur de 99,40 % par an (0,60 % de frais annuels de gestion).*

Concernant le fonds en euros Suravenir Opportunités 2, **une bonification de + 2,00 % net<sup>(3)</sup>** s'est appliquée pour tous les versements en gestion libre (initiaux et exceptionnels), sans condition de montants, ni d'unités de compte, effectués pendant les périodes :

- . du 27 janvier 2024 au 30 juin 2024. La bonification est servie sur le taux 2024,
- . du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 décembre 2024. La bonification est appliquée sur le taux 2024 et sera appliquée au taux 2025 si les conditions sont respectées.

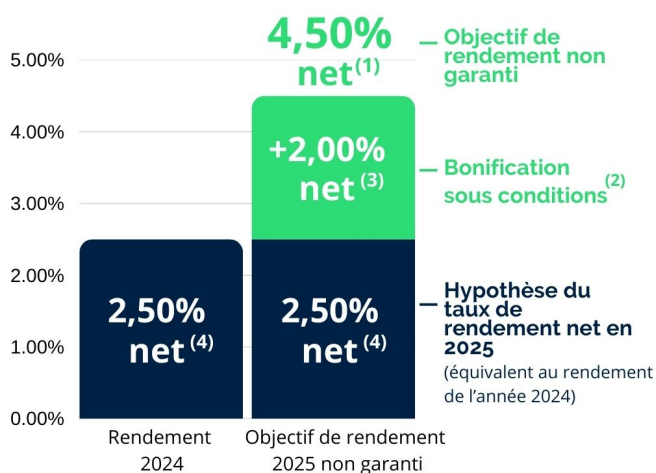
Ces bonifications au taux de rendement du fonds en euros ont été appliquées au 31 décembre 2024, prorata temporis, sous réserve de l'absence d'opération de désinvestissement (arbitrage ou rachat) en 2024.

En 2025, Suravenir renouvelle son offre de bonification sur les versements :

Pour tout versement réalisé en gestion libre, du 01/01/2025 au 31/12/2025, sur le fonds en euros Suravenir Opportunités 2, sans condition d'unités de compte : une bonification de 2,00 % net<sup>(3)</sup> sera appliquée sur le taux de rendement servi en 2025 sur ce fonds en euros.

**Offre soumise à conditions<sup>(2)</sup> :**

**L'objectif de rendement dans le schéma ci-dessous est non garanti et prend comme hypothèse un rendement net hors bonification équivalent au rendement de l'année 2023 (soit 2,50 % net<sup>(4)</sup>), associé à une bonification de 2,00 % net<sup>(3)</sup>.**



**Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs et ne sont pas constants dans le temps.**

**L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.**

*« Si nos épargnants ont pu compter sur les fonds en euros aux rendements 2024 bonifiés, atteignant ici jusqu'à 4,5 % net, la nouvelle bonification de notre partenaire Suravenir de + 2,00 % nets pour tous les versements effectués en 2025 sur le fonds Suravenir Opportunités 2, sans condition de montants, ni d'unités de compte, leur permettra d'obtenir en 2025 encore un rendement très intéressant pour un placement garanti dans un environnement économique et géopolitique très incertain.»*

**Catherine Baudeneau, Directrice Marketing Offre et Communication d'Altaprofits.**

\* Le contrat Digital Vie Prime est un contrat d'assurance vie individuel, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Suravenir, entreprise régie par le Code des Assurances. La note d'information valant Conditions Générales de ce contrat est consultable, téléchargeable et imprimable au lien suivant : <https://www.altaprofits.com/assurance-vie/digital-vie-prime/conditions-generales>

\*\* Le Contrat Digital Capi Prime est un contrat de capitalisation, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Suravenir, entreprise régie par le Code des Assurances. La note d'information valant Conditions Générales de ce contrat est consultable, téléchargeable et imprimable au lien suivant : <https://www.altaprofits.com/capitalisation/digital-capi-prime/conditions-generales>

\*\*\* Taux de revalorisation du fonds en euros Suravenir Rendement 2 pour les années 2024 et 2023, net de frais annuels de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux, et hors frais éventuels liés aux garanties décès, au mandat d'arbitrage et aux options de gestion du contrat.

\*\*\*\* Taux de revalorisation du fonds en euros Suravenir Opportunités 2 pour les années 2024 et 2023, net de frais annuels de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux, et hors frais éventuels liés aux garanties décès, au mandat d'arbitrage et aux options de gestion du contrat.

<sup>(1)</sup> Objectif de rendement non garanti du fonds en euros Suravenir Opportunités 2 pour l'année 2025, net de frais annuels de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux et hors frais éventuels liés aux garanties décès.

<sup>(2)</sup> Du 01/01/2025 au 31/12/2025, Suravenir applique une bonification de 2,00 % net sur le taux de rendement qui sera servi en 2025 sur le fonds en euros Suravenir Opportunités 2, en gestion libre, pour tous les versements effectués pendant cette période, sans condition d'unités de compte, pour les contrats concernés.

Cette bonification du taux de rendement du fonds en euros sera appliquée au 31/12/2025, prorata temporis, sous réserve de l'absence d'opérations de désinvestissement (arbitrage ou rachat) en 2025. Tout mouvement de désinvestissement (rachat ou arbitrage) postérieur aux versements intervenus entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025 sur le fonds en euros Suravenir Opportunités 2 entraînera en priorité le désinvestissement de la poche bénéficiant de la bonification. Suravenir mettra fin par anticipation à l'opération si des évolutions des dispositions réglementaires concernant les taux garantis le nécessitent.

<sup>(3)</sup> Bonification du taux de rendement du fonds en euros, nette de frais annuels de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux et hors frais éventuels liés aux garanties décès et aux options de gestion du contrat.

<sup>(4)</sup> Taux de rendement du fonds en euros Suravenir Opportunités 2 en 2024, net de frais annuels de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

**En pièce jointe, le communiqué en version .pdf**

**Contact presse :**

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - [information-presse@altaprofits.fr](mailto:information-presse@altaprofits.fr)

**À propos d'Altaprofits :** Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet [altaprofits.com](http://altaprofits.com), pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le numéro 11 063 754. Tél.: 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com)

Communication à destination des professionnels. Document dépourvu de valeur contractuelle.